

Doctorat professionnel en santé publique (D. S. Pub.)

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 3-481-1-2

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Doctorat professionnel en santé publique (D. S. Pub.)

TYPE Doctorat professionnel en santé publique

CRÉDITS 90 crédits

 Admission à l'automne

Nouveau programme

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jean-Louis Denis, responsable de programme
jean-louis.denis@umontreal.ca

Techniciens en gestion de dossiers étudiants
admissions-3ecycle@espum.umontreal.ca

Objectifs

La mission du Doctorat professionnel en santé publique est de former des leaders polyvalents en santé publique, tant au niveau national qu'international, ayant une vision large du domaine et possédant les compétences nécessaires pour analyser des problématiques complexes de santé publique et pour développer, mettre en œuvre et évaluer les politiques, programmes et interventions pour y faire face.

L'organisme d'agrément du programme (CEPH) définit un ensemble de compétences qu'un Doctorat professionnel en santé publique doit permettre d'acquérir et qui en constituent les objectifs spécifiques. Il stipule aussi que des compétences particulières à chaque programme doivent s'y ajouter.

Règlements

1. 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat professionnel en santé publique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité au Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'une maîtrise en santé publique ou l'équivalent, d'une maîtrise en administration de la santé ou l'équivalent, ou d'une autre maîtrise pertinente;
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent;

Notez qu'une expérience professionnelle est un atout.

De plus, les étudiants doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais écrit (capacité de lecture).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae détaillé.
- Une lettre de motivation.
- Un plan de financement des études (requis pour les étudiants étrangers seulement).

1.2. Connaissances préalables requises

- Avoir suivi le cours MSO 6060 Concepts de base en biostatistique ou le cours MSO 6061 Introduction à la biostatistique ou leur équivalent;
- Avoir suivi le cours SPU 6002 « Introduction aux méthodes qualitatives » ou son équivalent;
- Avoir été exposé au cours de sa formation ou à travers son expérience professionnelle aux contenus des cours suivants ou à leur équivalent, à défaut de quoi ces cours devront être suivis au début du programme (cours complémentaires):

- MSO 6011 Concepts et méthodes en épidémiologie (3 cr.)

- SPU 6600 Principes et enjeux de la santé publique (3 cr.)

1.3. Exigences et/ou informations supplémentaires

Les candidats retenus sur dossier participent ensuite à une entrevue de sélection.

2. Scolarité

La durée minimale est de 9 trimestres temps plein ou son équivalent; la durée maximale est de 18 trimestres à temps plein ou son équivalent.

3. Transfert et équivalences

Les étudiants issus du D.E.P.A. en santé publique se voient créditer les cours équivalents au Doctorat professionnel en santé publique.

4. Examen de synthèse de Doctorat

L'étudiant doit avoir subi un examen général au plus tard avant la fin du neuvième trimestre de sa scolarité s'il est inscrit à plein temps ou l'équivalent s'il est inscrit à temps partiel. Les trimestres de préparation et d'interruption des études sont exclus du calcul établissant cette échéance.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 novembre 2022 au 1^{er} février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 novembre 2023 au 15 mars 2024

Structure du programme (3-481-1-2)

Version 00 (A23)

Ce programme d'études comporte un total de 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à un essai doctoral, 15 à 30 crédits à option et un maximum de 15 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 7007	Séminaire professionnel de santé publique	3.0J	SPU 7152	Épidémiologie avancée	3.0J
SPU 7008	Séminaire de méthodes multidisciplinaires	3.0	SPU 7501	Évaluation des interventions en santé	3.0J
SPU 7009	Séminaire de leadership et de transfert des connaissances	3.0J S	SPU 7605	Pratiques et interventions en santé mondiale	3.0S
SPU 7012	Séminaire d'intégration multidisciplinaire	3.0	SPU 76511	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 1	0.0
SPU 7110	Séminaire de pratique communautaire	3.0	SPU 76512	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 2	6.0

Bloc 70B

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

Choisir 15 à 30 crédits en lien avec le projet doctoral parmi des cours à portée analytique (perspectives d'intervention, méthodologie) dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou de toute autre université, avec l'approbation de la direction du programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6132	Marketing social	3.0J	MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0J
ASA 6703	Économie de la santé	3.0	MSO 6117	Évaluation participative	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0J	MSO 6137A	Problématiques contemporaines de santé publique	1.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0J	MSO 6140	Analyse multidimensionnelle confirmative	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0	MSO 6150	Investigation d'éclotions	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0	MSO 6312	Méthodes qualitatives avancées en santé publique	3.0J
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0S	MSO 6330	Protection de la santé	2.0J
BIE 70501	Éthique de la recherche en santé publique 1	0.0J	MSO 6350	Communication et santé publique	1.0
BIE 70502	Éthique de la recherche en santé publique 2	1.0J	MSO 6430	Transfert des connaissances	1.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0J	MSO 6611	Analyses longitudinales et multi-niveaux	3.0J
MSN 6138	Principes de l'analyse du risque 2	3.0	MSO 6617	Épidémiologie et santé publique	2.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0	MSO 6619	Introduction à l'analyse de survie	1.0J
MSO 6013	Concepts en épidémiologie sociale	3.0	PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0J
MSO 6016	Méthodologie des études longitudinales	3.0	SPU 7100	Séminaire en épidémiologie	3.0J
MSO 6017	Analyse des études longitudinales	1.0	SPU 7200	Sém. analyse des syst./org. et politiques de santé	3.0J
MSO 6018	Introduction à l'épidémiologie génétique	3.0J	SPU 7351	Séminaire de méthodes en promotion de la santé	3.0J
MSO 6019	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention	3.0	SPU 7500	Séminaire en gestion des organisations de santé	3.0
MSO 6023	Épidémiologie des infections	3.0	SPU 7600	Séminaire en santé mondiale	3.0J
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0J			

Bloc 70C

Choix - Maximum 15 crédits.

Choisir au maximum 15 crédits de cours en lien avec le projet doctoral et le profil de compétences recherché dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou de toute autre université, avec l'approbation de la direction du programme.

Bloc 70D Projet doctoral et essai doctoral

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7090	Examen de synthèse	0.0	SPU 7130	Pratiques avancées en santé publique	3.0
SPU 7120	Séminaire de projet doctoral	3.0	SPU 7920	Essai doctoral	24.0

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche